

BRÈVES ÉCONOMIQUES PROCHE-ORIENT, IRAK, IRAN

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH
EN COLLABORATION AVEC LES SERVICES ÉCONOMIQUES DE LA CIRCONSCRIPTION
(AMMAN, BAGDAD, JÉRUSALEM, LE CAIRE, TÉHÉRAN, TEL-AVIV)

ZOOM : VISITE PRÉSIDENTIELLE DU PRÉSIDENT CHINOIS XI JINPING EN ÉGYPTÉ

Les 1^{er} et 2 septembre 2026 a eu lieu au Caire la visite présidentielle de Xi Jinping, la première en Égypte depuis dix ans, à l'occasion du 70^{ème} anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques sino-égyptiennes. Cette visite avait pour objectif de consolider les fondamentaux du partenariat bilatéral, à la croisée de l'initiative chinoise des « nouvelles routes de la soie » et de la « Vision 2030 » de l'Égypte. Une attention particulière a été accordée au caractère historique et stratégique de la relation entre les deux pays. Le communiqué de presse conjoint met notamment l'accent sur l'approfondissement du partenariat bilatéral, témoignant de la convergence croissante des intérêts stratégiques de Pékin et du Caire. L'événement, largement médiatisé, a revêtu une dimension particulièrement solennelle et a été présenté comme un rendez-vous d'importance nationale.

LE CHIFFRE À RETENIR

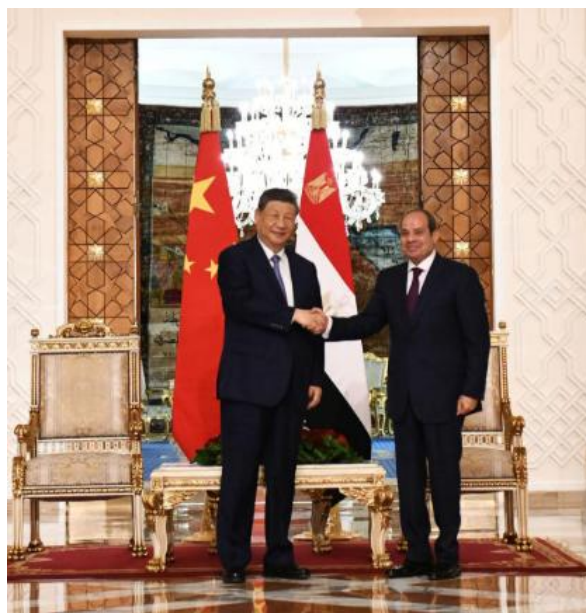
-18,3 Mds USD

**DÉFICIT COMMERCIAL DE
L'ÉGYPTÉ ENVERS LA CHINE**

Sur le plan économique, la relation commerciale apparaît toutefois asymétrique. Le déficit commercial bilatéral de l'Égypte vis-à-vis de la Chine continue de se creuser, atteignant 18,3 Mds USD en 2025, tandis que l'industrie égyptienne demeure dépendante des importations de produits et intrants chinois. Pour Le Caire, l'enjeu consiste dès lors à approfondir la dynamique de renforcement notable des investissements chinois constatée ces dernières années (stock d'IDE estimé à près de 10 Mds USD). Ils concernent principalement le secteur industriel, avec une forte vocation exportatrice vers le marché africain, mais également européen. Ils se concentrent notamment dans la zone de coopération commerciale située au sein de la SC Zone, développée et opérée par l'entité publique chinoise TEDA qui compte aujourd'hui près de 200 entreprises industrielles et de services (industrie manufacturière, matériaux de construction, textile, équipements d'ingénierie, chimie, logistique, etc.). Les réalisations chinoises en Égypte se déploient également dans la conduite et le financement de mégaprojets d'infrastructures, alignés sur les priorités stratégiques définies par les autorités égyptiennes et chinoises (quartier d'affaires de la Nouvelle Capitale Administrative, ligne métro léger LRT reliant Le Caire à la Nouvelle Capitale, BTP, etc.). En amont de la visite du président Xi Jinping, le partenariat financier bilatéral avait par ailleurs été renforcé avec la signature, en juin 2026, d'un accord prévoyant le doublement du montant de l'accord de swap de devises initié en 2016, porté à 4,43 Mds USD. Ce mécanisme vise notamment à faciliter les échanges commerciaux bilatéraux en réduisant le recours au dollar, en cohérence avec les orientations stratégiques portées par les BRICS que l'Égypte a rejoint en 2024. Cette dynamique s'inscrit plus largement dans le cadre du renforcement des relations économiques entre la Chine et les pays africains, en témoigne la suppression, décidée le 1^{er} mai 2026, des droits de douane chinois au bénéfice de 53 pays africains.

La visite présidentielle a donné lieu à la signature de cinq protocoles d'accord et d'une vingtaine de contrats de coopération, contribuant à renforcer davantage l'empreinte des investissements chinois en Égypte. Parmi les protocoles d'accord conclus, le plus significatif est sans doute celui relatif à la troisième phase d'expansion de la zone industrielle TEDA, qui prévoit un doublement de sa surface, renforçant de facto l'intégration du Canal de Suez et de la SCZone dans l'initiative chinoise des « nouvelles routes de la soie ». La visite a également été marquée par la conclusion de plusieurs accords industriels. Une lettre d'intention a notamment été signée avec ZC Rubber pour la création d'un complexe de fabrication de pneumatiques, représentant un investissement de 500 M USD. Le groupe égyptien Mansour a, pour sa part, conclu un protocole d'accord avec Tianneng Battery afin d'étudier la possibilité d'implanter en Égypte une production de batteries automobiles. Au lendemain de la visite présidentielle, deux nouveaux protocoles d'accord ont par ailleurs été signés en présence du Premier ministre égyptien, Mostafa Madbouly, et du ministre de l'Industrie, Khaled Hashem, respectivement avec les fabricants chinois Linglong et Jiangsu Changhong. Principalement orientés vers l'exportation, ces deux projets devraient représenter à eux seuls plus de 2 Mds USD d'investissements. Sur le volet des infrastructures, la principale annonce concerne la signature de contrats de financement destinés aux quatrième et cinquième phases d'expansion du réseau de métro léger (LRT), actuellement opéré par RatpDev, pour un montant cumulé de 665 M USD.

Service Économique du Caire



ÉGYPTE

1. VISITE DE PHILIPPE TABAROT, MINISTRE DES TRANSPORTS

Le ministre des Transports, [M. Philippe Tabarot](#), s'est rendu en Égypte les 7 et 8 septembre 2026. À cette occasion, il a notamment visité, aux côtés de son homologue égyptien Kamel El-Wazir, le chantier du complexe industriel d'Alstom à Borg El Arab, dédié à la production de câbles et équipements ferroviaires ; ainsi que le terminal Tahya Misr du port d'Alexandrie, opéré par CMA CGM. Ce déplacement a permis de rappeler la profondeur de la coopération franco-égyptienne dans les secteurs ferroviaire, portuaire et logistique. Le 8 septembre, le ministre a participé à l'inauguration de la deuxième édition du salon aéronautique international d'El Alamein, en présence de S.E. Abdel Fattah Al-Sissi, et s'est entretenu avec le ministre égyptien de l'Aviation civile, M. Sameh El-Hefny. Plusieurs annonces et accords ont marqué cette séquence. Air Cairo, filiale d'EgyptAir, a [signé avec Airbus une commande de 15 A320 neo](#), équipés de moteurs LEAP-1A de CFM International, coentreprise de GE Aerospace et Safran. Airbus Helicopters a par ailleurs conclu un accord avec le groupe égyptien Skycab portant sur la distribution d'hélicoptères à usage civil en Égypte. Enfin, l'Association française de normalisation (AFNOR) a remis à EgyptAir Maintenance & Engineering la certification AS9110, renforçant la reconnaissance internationale de ses capacités dans le domaine de la maintenance aéronautique.

2. EETC ANNONCE 621 M EUR D'INVESTISSEMENTS POUR MODERNISER LE RÉSEAU DE TRANSPORT ÉLECTRIQUE

Le gouvernement égyptien a alloué 37 Mds EGP, soit environ 621 M EUR, [aux investissements de l'Egyptian Electricity Transmission Company](#) (EETC) dans le cadre de son budget 2026/2027. Cette enveloppe vise à moderniser et à étendre le réseau national de transport d'électricité à haute tension, notamment afin d'accompagner l'intégration croissante des capacités de production d'énergies renouvelables sur l'ensemble du territoire. Près de 46 % des investissements prévus seront consacrés à la poursuite de projets de réhabilitation déjà engagés, tandis que les 54 % restants financeront de nouveaux projets, notamment la modernisation des

infrastructures et des centres régionaux de contrôle. Ces investissements doivent contribuer à améliorer l'efficacité et la stabilité du réseau, tout en réduisant les pertes techniques. Le réseau de transport d'électricité constitue ainsi un maillon essentiel de la stratégie égyptienne de transition énergétique, à la fois pour accompagner la croissance de la demande électrique et permettre le déploiement à grande échelle des énergies renouvelables. Cette annonce s'inscrit dans un programme plus large de modernisation et d'extension du réseau de transport électrique, dont le coût total est estimé à près de 1,6 Md EUR et qui bénéficie notamment du soutien financier de l'Union européenne et de la Banque européenne d'investissement.

3. CROISSANCE DE 5,1 % DU PIB EN 2025/2026

L'économie égyptienne a enregistré une croissance de [5,1% sur l'exercice 2025/26](#), après 4,4 % en 2024/25, dépassant ainsi les dernières prévisions du FMI (4,6 %). Les hydrocarbures ont progressé de 9 % sur l'exercice et constituent le principal contributeur à la croissance, tandis que l'industrie, le commerce et les communications ont représenté à eux trois 48 % de la croissance, notamment le redressement de plusieurs secteurs productifs. Le trafic du canal de Suez a également poursuivi son redressement, avec une hausse de 23,3 % de l'activité sur l'ensemble de l'exercice. Le secteur extractif a par ailleurs renoué avec la croissance au 4^{ème} trimestre de l'exercice, pour la première fois depuis le 2^{ème} trimestre 2022/23, grâce à l'amélioration de l'activité pétrolière et gazière. La dynamique s'est toutefois légèrement modérée en fin d'exercice : la croissance a été ramenée de 5 % au 3^{ème} trimestre de l'exercice budgétaire à 4,7 % au 4^{ème} trimestre (soit le niveau trimestriel le plus bas depuis le 2^e trimestre 2024/25) dans le contexte de tensions régionales. Ces résultats confirment la résilience de l'activité économique, notamment industrielle, malgré les récents chocs régionaux.

4. ÉMISSION DE 500 M USD D'OBLIGATION PANDA EN PERSPECTIVE POUR 2026/2027

Le ministère égyptien des Finances prépare pour l'exercice 2026/27 [une émission d'obligations « Panda » libellées en RMB](#), d'un montant équivalent à 500 M USD, sur le marché obligataire domestique chinois.

Les fonds levés seront destinés au financement de projets d'infrastructures durables inscrits au budget de l'État. Afin d'améliorer les conditions de financement, le ministère négocie avec plusieurs banques multilatérales de développement la mise en place d'une garantie partielle conjointe, destinée à relever la notation de l'émission. Ce mécanisme permettrait à l'Égypte de tirer parti de la qualité de crédit des institutions de développement afin de réduire le coût du service de sa dette. L'opération s'inscrit dans un programme plus large de 3 Md USD de financements sur les marchés internationaux prévu en 2026/27. Le recours au marché chinois répond également à la volonté de bénéficier de taux d'intérêt historiquement plus faibles en Chine que sur le marché obligataire en USD. Face à des besoins bruts de financement extérieurs estimés à 32,6 Md USD, l'Égypte prévoit de couvrir environ 90 % de ses besoins de financement sur le marché domestique et de plafonner ses financements extérieurs ciblés à 9 Md USD. Cette initiative de renforcement de la coopération financière bilatérale a été saluée par le président Xi Jinping lors de sa récente visite au Caire, à l'occasion du 70^{ème} anniversaire des relations diplomatiques entre les deux pays.

IRAK

1. LA BERD ADOPTE UN NOUVEAU PROJET EN IRAK

Lors de son conseil d'administration du 9 septembre, La Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) a adopté un projet de financement en partenariat avec la banque *Bank of Baghdad*, troisième plus grande banque non-étatique d'Irak. D'un montant de 25 M USD, ce projet prévoit de garantir des lignes de financement du commerce international (*trade finance*) émises par Bank of Baghdad, le tout adossé à un accompagnement technique visant à développer l'expertise technique de la banque sur ces produits. Il s'agit du troisième projet de financement approuvé par la BERD depuis l'ouverture de son antenne à Bagdad, en septembre 2025.

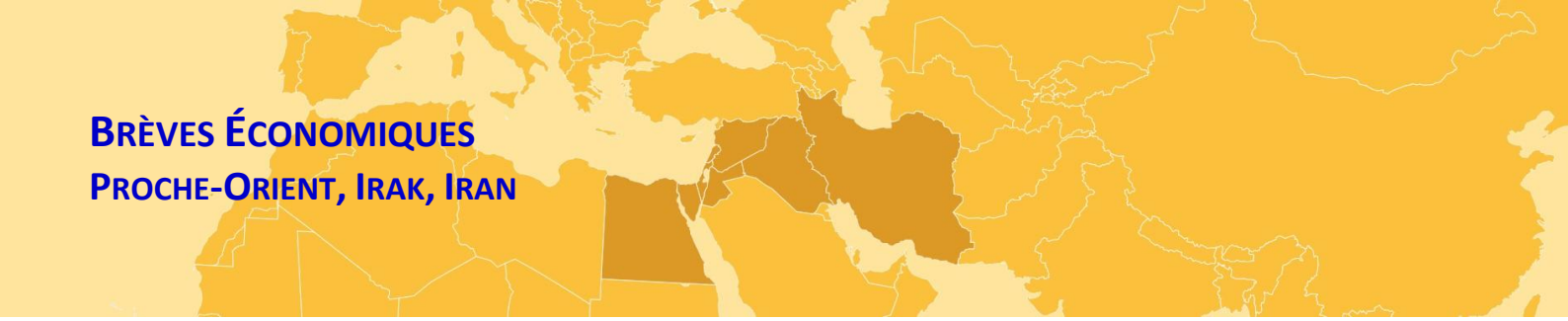
2. L'IRAK CHERCHE À DÉVELOPPER SES POSTES FRONTIÈRES AVEC LA SYRIE

Le Premier Ministre irakien Al Zaidi a annoncé des investissements de 12 M USD afin de développer trois postes-frontières entre l'Irak et la Syrie à Safwan, Rabia et al-Walid. Ouverts en avril, ces deux derniers points de passage avaient vu leur fréquentation s'intensifier dans le contexte de la fermeture du détroit d'Ormuz. Au total, ces postes permettent notamment le passage d'environ 1500 camions-citernes chaque jour, assurant un appoint de livraison de brut irakien.

IRAN

1. LES VOIES TERRESTRES ET FERROVIAIRES SOUS LA PRESSION INDIRECTE DES SANCTIONS AMÉRICAINES

Les difficultés pesant sur le commerce extérieur s'étendent désormais des circuits financiers et maritimes aux voies terrestres et ferroviaires. Les restrictions affectant le transport maritime ont conduit les importateurs à reporter une part croissante de leurs flux vers les frontières terrestres et les corridors ferroviaires. Ces itinéraires alternatifs disposent toutefois de capacités insuffisantes pour absorber les volumes habituellement acheminés par les ports du sud, entraînant une multiplication des congestions, un allongement des délais de livraison et une hausse rapide des coûts logistiques. La situation est particulièrement tendue à la frontière irano-pakistanaise, où 17 000 conteneurs seraient immobilisés au port de Karachi, tandis que plusieurs milliers de camions seraient en attente aux points de passage entre les deux pays. Les capacités limitées des infrastructures frontalières, les délais de dédouanement et les frais de stockage, ainsi que la nécessité de modifier les itinéraires de transport contribuent à renchérir fortement les importations. Selon des camionneurs, un prélèvement de 10 000 USD serait désormais appliqué à l'entrée de certains poids lourds au Pakistan. Une hausse des frais de dédouanement des conteneurs, de 500 USD à 3 000 USD, a également été évoquée. Les difficultés ne se limitent pas au corridor pakistanais. Une accumulation de marchandises et de camions est également observée au poste-frontière de Bazargan, à la frontière avec la Turquie. Des informations



BRÈVES ÉCONOMIQUES

PROCHE-ORIENT, IRAK, IRAN

avaient par ailleurs fait état d'une interruption du transit ferroviaire de marchandises chinoises et russes vers l'Iran via le Turkménistan et le Kazakhstan à la suite de nouvelles sanctions américaines. Les chemins de fer iraniens ont toutefois démenti ces informations, affirmant que les 13 points de passage ferroviaires internationaux du pays demeurent opérationnels, notamment Sarakhs et Incheh Borun, et que le trafic ferroviaire avec la Chine, le Kazakhstan et le Turkménistan continue même de progresser.

2. FONDS D'INVESTISSEMENT LIBELLÉS EN DEVISES

Dans un contexte de forte préférence pour les devises, les autorités financières préparent le lancement des premiers fonds d'investissement à revenu fixe libellés en devises. Deux fonds ont déjà obtenu un accord de principe et le premier pourrait être constitué prochainement. Développé conjointement par l'Organisation de la Bourse et la Banque centrale, le dispositif vise à mobiliser une partie des devises actuellement détenues en dehors des circuits financiers, dont le montant serait estimé à près de 40 Mds USD pour les seuls ménages, afin de les orienter vers le financement des entreprises et des projets productifs. Les investisseurs pourront apporter leurs avoirs en monnaies étrangères et recevoir en contrepartie des parts elles-mêmes libellées en devises. L'Organisation de la Bourse évoque un rendement annuel de l'ordre de 3 à 4 %, variable selon la composition du portefeuille. Un mécanisme de garantie de liquidité est également prévu afin d'assurer les rachats en cas d'insuffisance des disponibilités du fonds. L'objectif est d'offrir une alternative à la thésaurisation des dollars et de réorienter vers le financement de l'économie une épargne en devises jusqu'ici largement inactive. Le succès du dispositif dépendra toutefois de la confiance des investisseurs dans leur capacité à récupérer effectivement leur capital et leurs gains en devises. Cette initiative intervient dans un contexte de nouvelle dépréciation du rial, le dollar s'étant récemment échangé jusqu'à 2,3 millions de rials sur le marché libre. Parallèlement, l'indice général de la Bourse de Téhéran a franchi le seuil de 7,1 millions de points. Ces fonds apparaissent ainsi comme un instrument complémentaire permettant aux autorités de canaliser une partie de l'épargne en

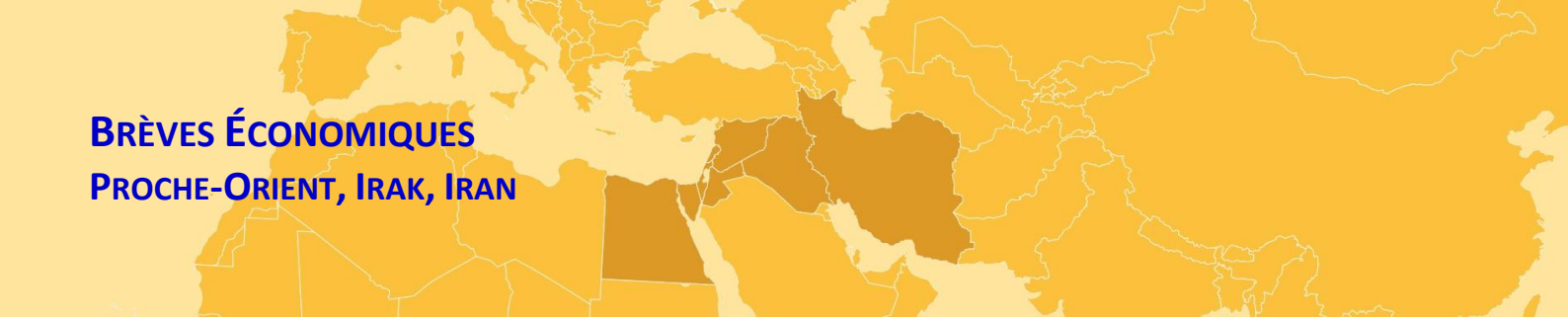
devises vers le financement de l'économie nationale, tout en offrant aux épargnants une alternative à la détention de devises hors du système financier.

3. FINANCEMENT DE 500 MW DE CAPACITÉS D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

Le ministère de l'Énergie a annoncé le lancement de la souscription au fonds de projet solaire *Noor*, destiné à mobiliser des capitaux privés pour financer un portefeuille de centrales renouvelables représentant plus de 500 MW de capacités et près de 300 000 Mds IRR d'investissements (environ 160 M USD au taux officiel). Répartis dans une dizaine de provinces, les projets comprennent principalement des centrales de petite capacité, mais également plusieurs installations de 10 MW et une centrale de 100 MW au Khouzestan. Le dispositif illustre la volonté des autorités de mobiliser davantage le marché des capitaux pour financer le développement des capacités de production électrique, alors que le pays reste confronté à des déficits récurrents d'électricité et à des restrictions d'approvisionnement pesant notamment sur l'industrie. Le recours aux fonds de projet permet également de diversifier les sources de financement des énergies renouvelables au-delà des financements budgétaires et bancaires traditionnels. Pour mémoire, les énergies renouvelables représentent environ 6 % de la production électrique et restent très largement dominées par l'hydroélectricité, tandis que le solaire photovoltaïque et l'éolien ne contribuent encore que marginalement au mix électrique.

4. LE CONFLIT MODIFIE LES PRIORITÉS DE CONSOMMATION

D'après les données publiées par la plateforme numérique *Snapp*, le conflit de février a entraîné un net recentrage de la demande vers les besoins essentiels et les services jugés prioritaires. Dans les transports, les trajets urbains ont reculé de 35 % à 60 % par rapport à la semaine précédant la guerre, tandis que le nombre de chauffeurs actifs diminuait de 25 % à 50 %. À l'inverse, la demande de trajets interurbains a bondi de 164 % au cours de la première semaine, traduisant notamment une hausse des déplacements hors des grandes villes, même si le nombre de courses effectivement réalisées a reculé de 23 % en raison d'une offre insuffisante. Les



BRÈVES ÉCONOMIQUES

PROCHE-ORIENT, IRAK, IRAN

activités de livraison ont également fortement ralenti : les transactions ont chuté de 40 % à 60 %, tandis que les demandes de livraison de colis ont diminué de 37 %. Dans l'alimentaire, les commandes ont baissé de plus de 60 % dès le premier jour du conflit, mais la valeur moyenne des paniers a augmenté d'environ 20 %, sous l'effet d'achats plus importants de produits de première nécessité, notamment de riz, de pain, de viande et de produits d'épicerie. Des niveaux records de commandes d'eau minérale, de conserves et de produits alimentaires secs ont également été enregistrés à l'approche du cessez-le-feu. Le tourisme a connu des évolutions contrastées : les réservations d'hôtels ont reculé de 70 % et les annulations ont été multipliées par six, tandis que les réservations de villas ont progressé de 35 % et les ventes de billets de train ont été multipliées par 2,5. Enfin, la demande de soins médicaux et infirmiers à domicile a augmenté de 24 %. Ces évolutions traduisent moins une contraction uniforme de la consommation qu'une réallocation rapide des dépenses vers l'alimentation, la mobilité hors des centres urbains et les services essentiels.

5. FORTE HAUSSE DES COÛTS DU COMMERCE EXTÉRIEUR

Les coûts de transport, qui représentaient auparavant environ 5 à 10 % de la valeur des marchandises importées, peuvent désormais atteindre 25 % à 30 % pour certaines opérations. Le transport terrestre d'un conteneur de 20 pieds depuis la Chine pourrait ainsi coûter jusqu'à 16 000 USD. Le président de la Chambre de commerce de Bushehr cite notamment le cas extrême d'une marchandise ayant mis environ 8 mois à parvenir à destination : près de 100 000 USD de frais de surestaries et de conteneur auraient été réclamés pour une cargaison dont la valeur ne dépassait pas 40 000 USD. Face à ces difficultés, le secteur privé tente de diversifier les itinéraires terrestres, ferroviaires et maritimes et de recourir davantage à des intermédiaires étrangers. Selon le président de la Chambre de commerce de Bushehr, certaines marchandises continuent notamment d'être acheminées par des navires étrangers et au moyen de documents commerciaux établis dans des pays intermédiaires. Si ces mécanismes permettent de maintenir une partie des échanges, ils génèrent des surcoûts importants et ne constituent pas une

alternative durable aux chaînes logistiques conventionnelles. Le secteur privé réclame ainsi plusieurs mesures de soutien, notamment une réduction du coût du carburant destiné aux navires commerciaux ainsi qu'un report des échéances liées aux obligations de rapatriement ou d'affectation des devises, lorsque les opérateurs ne sont matériellement pas en mesure d'importer ou d'acheminer leurs marchandises. La hausse des coûts de transport et de financement se répercute directement sur le prix de revient des produits importés et des intrants industriels, avec un risque de transmission aux prix à la consommation. Elle pourrait également peser sur l'activité des entreprises dépendantes de matières premières importées, réduire l'offre disponible sur le marché intérieur et alimenter davantage l'inflation.

6. LA GUERRE ACCÉLÈRE LE BASCULEMENT DES ACHATS VERS LES PRODUITS DE SOIN

Selon *Khanoumi*, plateforme spécialisée dans les produits de beauté et de soin, les ventes ont progressé en 1404 (2025/2026) de 83 % en valeur et de 23 % en volume. La demande s'est toutefois nettement réorientée vers les produits de soin, qui ont représenté 77,2 % des ventes, contre 12,7 % pour les produits cosmétiques. Parallèlement, la part des produits de santé est passée de 10,7 % à 23,2 % en g.a. Les crèmes solaires ont, à elles seules, représenté 11 % du chiffre d'affaires total et 42 % des ventes de soins du visage. La période de conflit a accentué cette évolution. Les recherches portant sur les produits qualifiés « d'apaisants » ont augmenté de 956 %, celles associées au « stress » de 555 % et celles liées à « l'acné » de 243 %. Parallèlement, la valeur moyenne du panier a progressé de 76 % en g.a., soit sensiblement plus que le taux d'inflation annuel moyen de 48 %, tandis que la part des achats à crédit a augmenté de 11 points de pourcentage. La proportion de clients récurrents a également progressé de près de 17 %, traduisant une préférence accrue pour les enseignes déjà connues en période d'incertitude. Ces évolutions témoignent d'une réorientation des dépenses vers les produits de soin et de santé en période d'incertitude, parallèlement à un recours accru au crédit et à une fidélité plus forte aux enseignes déjà établies.

ISRAËL

1. LE SECTEUR DE L'EAU FACE À UNE CRISE INATTENDUE

Face à une nouvelle vague massive de microalgues qui ont atteint la partie orientale de la Méditerranée, les autorités israéliennes ont fortement réduit l'activité des six usines de dessalement. Israël se prépare désormais à une crise de l'eau prolongée, les usines de dessalement devant remplacer leur équipement à un rythme soutenu. Les prix de l'eau ont par conséquent fortement progressé, face à la nécessité de maintenir en activité les usines gérées par le secteur privé, une mesure qui met en évidence les risques financiers et opérationnels inhérents à l'un des réseaux d'infrastructures les plus critiques du pays. L'Autorité de l'eau a relevé le prix de l'eau dessalée à environ 4 shekels le mètre cube, contre des tarifs habituels compris entre 1,5 et 2,7 shekels environ, selon l'installation.

2. RÉDUCTION DE LA TAXE SUR LES CARBURANTS POUR LIMITER LA HAUSSE DES TARIFS À LA POMPE

Le procureur général a donné son feu vert au ministre des Finances pour réduire la taxe d'accise sur l'essence, ce qui se traduira par une baisse des prix de l'essence pour les automobilistes israéliens. Cette mesure intervient alors que le prix de l'essence a atteint le niveau record de 8,25 ILS le litre, soit 10,49 USD le gallon. Le prix, fixé par le gouvernement, s'élèvera désormais à 7,75 ILS le litre, soit 9,70 USD le gallon, la baisse de 0,50 ILS par litre étant intégralement absorbé par le fisc israélien, pour un coût évalué à 300 M ILS / mois (100 M USD). La mesure exceptionnelle est en vigueur jusqu'à fin octobre, soit trois jours après les élections.

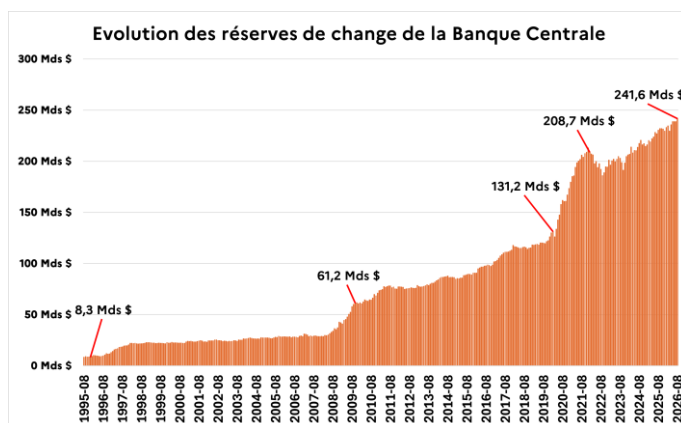
3. LES IDE ATTEIGNENT UN NOUVEAU RECORD EN 2025 ET AU 1^{ER} TRIMESTRE 2026

Selon le ministère des Finances, les investissements directs étrangers en Israël ont atteint 26,2 Mds USD en 2025, dépassant de 14 % le précédent record historique de 2021 (22,9 Mds USD) et de 78 % le niveau de 2024. L'année dernière, Israël s'est classé huitième parmi les pays de l'OCDE en termes d'investissements directs étrangers en valeur absolue, et troisième en termes de part des investissements directs étrangers par rapport au PIB.

Selon l'OCDE, cette tendance s'est poursuivie en Israël jusqu'au début de l'année 2026. Au premier trimestre de cette année, les investissements directs étrangers se sont élevés à 14,1 Mds de USD, soit plus de la moitié du montant total enregistré en 2025, et le chiffre trimestriel le plus élevé jamais enregistré en Israël.

4. LA BANQUE CENTRALE ENREGISTRE UN MONTANT RECORD DE DEVISES ÉTRANGÈRES

Fin août 2026, les réserves de change d'Israël s'élevaient à un niveau record de 241,6 Mds USD, soit 34,9 % du PIB, selon la Banque centrale. Ce montant a augmenté de 2,85 Mds USD par rapport au mois précédent, et résulte principalement d'une réévaluation qui a fait progresser les réserves d'environ 2,59 Mds USD, ainsi que des opérations de change menées par le gouvernement, pour un montant total d'environ 330 M USD.



5. ISRAËL ENREGISTRE SES PIRES RÉSULTATS AU CLASSEMENT PISA

Le pays s'est ainsi classé 44^{ème} sur 90 en sciences, 37^{ème} sur 44 en lecture et 43^{ème} sur 44 en mathématiques. La part des élèves israéliens considérés comme peu performants a progressé de 12 points en moyenne depuis l'évaluation de 2015. À contrario, seuls 5 % des collégiens israéliens atteignent la catégorie la plus élevée des scores, contre une moyenne de 8 % dans l'OCDE.

JORDANIE

1. NOUVEAU RECORD D'ACTIVITÉ AU TERMINAL À CONTENEURS DU PORT D'AQABA

Le terminal à conteneurs du port d'Aqaba (ACT) a traité plus de 104 000 EVP (équivalents vingt pieds) en août 2026, un nouveau record mensuel, le deuxième consécutif après les 101 900 EVP de juillet. En outre, le trafic de transit reste dynamique, avec plus de 20 000 EVP en août, dont plus de 10 000 EVP à destination de l'Iraq. Aussi, les importations en Jordanie ont atteint 36 000 EVP. L'ACT attribue ces résultats à une coordination renforcée entre l'Autorité de la zone économique spéciale d'Aqaba (ASEZA) et le ministère des Transports, permettant de réduire le taux d'occupation des aires de stockage et de fluidifier les opérations portuaires et routières. En parallèle, le Conseil des ministres a approuvé la prolongation pour 6 mois supplémentaires de l'exonération des droits de douane et taxes sur les marchandises importées par voie maritime, décidée en mars 2026 au début du conflit régional. Cette décision vise à limiter l'inflation dans le pays face à la hausse des coûts du fret maritime.

2. SOUTIEN BUDGÉTAIRE ÉMIRIEN DE 300 M USD

Le gouvernement aurait signé en août avec *Abu Dhabi Fund for Development* (ADFD) un accord de financement concessionnel à hauteur de 300 M USD en appui au budget général. Parallèlement, les Émirats arabes unis se sont engagés à financer, via l'ADFD, des projets dans le secteur de l'éducation et de l'énergie, pour un montant total de 110 M USD. 40 M USD seront destinés à la construction et l'équipement de cinq écoles techniques et professionnelles dans le Royaume, et 70 M USD iront à l'approvisionnement en gaz naturel des villes industrielles de Rawda (Ma'an) et de Muwaqqar.

3. NOUVELLE LIVRAISON D'UN A320 À LA COMPAGNIE ROYAL JORDANIAN

La compagnie aérienne nationale Royal Jordanian (RJ) a annoncé la livraison de son 17^{ème} Airbus A320 neo, dans le cadre de la stratégie de modernisation de sa flotte. D'ici la fin de l'année 2026, Royal Jordanian comptera 18 Airbus A320 neo dans sa flotte, et deux appareils supplémentaires devraient être livrés en

2027 et 2028, portant le total à 20 appareils. Ces appareils sont principalement déployés sur les courts et moyens courriers, desservant des destinations au Moyen-Orient, dans le Golfe, en Afrique et en Europe. Pour mémoire, en 2025, les échanges bilatéraux France-Jordanie ont augmenté de +300 % pour atteindre 1,2 Md EUR. Cette hausse est imputable quasi-exclusivement aux exportations françaises vers la Jordanie de matériels de transport (76 % des exportations, 944 M EUR), résultat de la livraison d'A320 neo à Royal Jordanian.

LIBAN

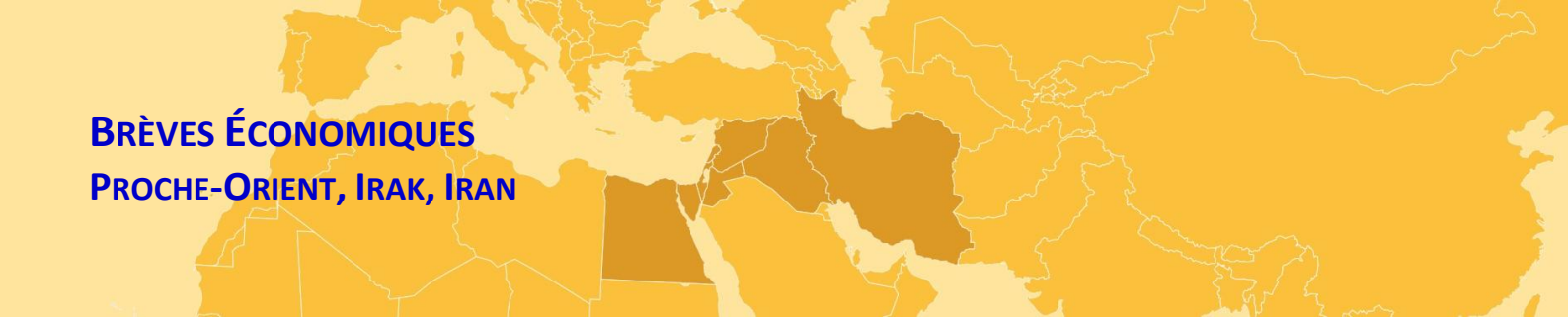
1. PROJET DE BUDGET 2027 À 6,9 Mds USD INCLUANT LE MTF

Le ministre des Finances a soumis au Conseil des ministres le projet de loi de finances 2027, à 614,95 trillions de LBP (ou T LBP), soit environ 6,87 Mds USD, équilibré en recettes et en dépenses, ce qui représente une hausse de 14 % par rapport à 2026.

Les recettes fiscales atteindraient 528 T LBP, soit 86 % des recettes totales, contre 87 T LBP de recettes non fiscales. Les prélèvements sur les biens et services constitueraient la principale source de revenus, à 321 T LBP (52 %), devant le commerce international (67 T LBP, 11 %) et les taxes foncières (34 T LBP, 5,5 %). Les recettes non fiscales proviendraient notamment des entreprises publiques, des ports, du Casino du Liban, de l'aéroport international de Beyrouth et du secteur des télécommunications.

Le texte prévoit des évolutions fiscales : les plus-values immobilières seront taxées à 10 % pour les personnes physiques non soumises à l'impôt sur le revenu et à 15 % pour les autres contribuables ; les sociétés holding et offshore seront soumises à une taxe annuelle portée de 50 à 200 millions de LBP ; leurs comptes et déclarations pourront être libellés en dollars ou en euros.

S'agissant des dépenses, les dépenses sociales représentent 29 % du budget (178 T LBP), devant les salaires (25 %) et les transferts (15 %). Les pensions et indemnités de fin de service atteignent 95 T LBP (15 %), tandis que 59 T LBP sont consacrés à l'éducation.



BRÈVES ÉCONOMIQUES

PROCHE-ORIENT, IRAK, IRAN

S'agissant des indicateurs macroéconomiques, l'avant-projet estime les dégâts liés au conflit en cours à 11 Mds USD, et la contraction du PIB entre 6 et 7 % en 2027. Enfin, le texte prévoit un cadre budgétaire de moyen terme, nécessaire pour la signature d'un accord avec le FMI.

2. CIRCULAIRE DE LA BDL RENFORÇANT LE CONTRÔLE DES INVESTISSEMENTS DANS LES STARTUPS

La Banque du Liban (BdL) a publié, le 4 septembre, la circulaire n° 773 renforçant le contrôle des investissements réalisés depuis 2013 dans le cadre de la circulaire n° 331. Plus de 300 M USD auraient été mobilisés pour financer des startups, incubateurs, accélérateurs et sociétés de capital-risque. La BdL indique avoir relevé de « graves lacunes » dans la gestion et le suivi de certains investissements et demande aux banques concernées de fournir un premier rapport sous 40 jours, puis des mises à jour trimestrielles, pour retracer les montants investis, les bénéficiaires, les valorisations et les frais associés. Les banques devront également soumettre à la BdL une stratégie de sortie pour chaque investissement et obtenir son accord préalable pour toute opération affectant les actifs concernés. La circulaire met enfin un terme à tout nouveau financement au titre du dispositif et prévoit des sanctions en cas de non-respect des nouvelles obligations.

3. CMA-CGM INVESTIT 100 M USD POUR MULTIPLIER PAR PRÈS DE TROIS LA CAPACITÉ DU PORT DE BEYROUTH

L'armateur, qui détient, via sa filiale CMA Terminals, les concessions des terminaux à conteneurs de Beyrouth et de Tripoli, a lancé un important chantier d'expansion du port de Beyrouth, annoncé le 10 septembre lors d'une cérémonie organisée au port, en présence de Rodolphe Saadé, du Premier ministre N. Salam et de plusieurs responsables libanais. Le groupe financera à hauteur de 100 MUSD les études et différents travaux, qui prévoient notamment la construction d'un nouveau quai. La capacité annuelle du port, actuellement estimée entre 1 et 1,2 M d'EVP (équivalents vingt pieds), devrait ainsi être portée à 3 M d'EVP d'ici 2028. L'extension sera réalisée principalement à l'est du terminal actuel, sur deux zones adjacentes au fleuve de Beyrouth.

Depuis la reprise de l'exploitation du terminal à conteneurs par CMA Terminals en 2022, le port de Beyrouth a fortement progressé dans l'indice de performance des ports de la Banque mondiale, passant de la 353^{ème} place en 2022 à la 54^{ème} en 2024 (dernière donnée disponible).

PALESTINE

1. DOUZE PAYS ANNONCENT DES MESURES VISANT LE COMMERCE DES BIENS ISSUES DES COLONIES ISRAËLIENNES

Douze pays (Canada, Danemark, Finlande, France, Islande, Irlande, Norvège, Pologne, Portugal, Espagne, Suède et Royaume-Uni) ont annoncé le 8 septembre leur intention d'introduire des restrictions nationales et/ou de soutenir des restrictions européennes sur le commerce de biens provenant des colonies israéliennes, considérées comme illégales au regard du droit international. La France, le Royaume-Uni et le Canada se sont plus spécifiquement engagés à mettre en place des mesures nationales visant à interdire le commerce de biens issus des colonies, rejoignant une dynamique déjà engagée notamment par l'Irlande, l'Espagne, les Pays-Bas, la Norvège et la Belgique. Les modalités et le calendrier de mise en œuvre seront précisés au niveau national.

2. PROJET DE DEUX NOUVELLES ZONES INDUSTRIELLES À TUBAS ET TULKAREM

La *Palestinian Industrial Estates and Free Zones Authority* (PIEFZA) prévoit la création de deux nouvelles zones industrielles à Tubas et Tulkarem, parallèlement au développement des sites existants. Les investissements cumulés dans les zones industrielles palestiniennes atteindraient 500 M EUR, associant secteur public, secteur privé et sociétés de développement. Ces zones ne concentrent aujourd'hui que 10 % de l'industrie palestinienne, proportion que l'Autorité ambitionne de porter à 60 % à dix ans. Le dispositif vise à mutualiser les infrastructures, réduire les coûts d'installation des entreprises, stimuler l'emploi, la production locale et les exportations. Des incitations fiscales et des subventions à l'investissement, notamment européennes et françaises, accompagnent cette politique. À plus long terme, trois nouvelles zones

BRÈVES ÉCONOMIQUES

PROCHE-ORIENT, IRAK, IRAN

industrielles sont également envisagées à Gaza ainsi que de nouveaux développements à Salfit et Hébron.

3. LA PALESTINE FAIT DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE UN NOUVEL AXE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le Premier ministre palestinien a lancé le Conseil national pour la transformation numérique et les technologies du futur (NDTFT), chargé de coordonner la stratégie de « renaissance numérique » palestinienne 2026-2029. Associant gouvernement, secteur privé, banques, universités, chercheurs et diaspora, le Conseil doit notamment piloter une programmation nationale unique en matière de transformation numérique. Les objectifs affichés pour les trois prochaines années sont ambitieux : formation de 10 000 personnes, création de 20 000 emplois dans le numérique et les technologies du futur et accompagnement de 200 entreprises palestiniennes. La stratégie vise également à développer les exportations de services numériques, attirer les investissements et renforcer l'accès des entreprises palestiniennes aux marchés internationaux. Elle s'accompagne du développement des infrastructures et paiements numériques et d'un renforcement du cadre réglementaire relatif au commerce électronique et à l'investissement.

4. LA PALESTINE ACCÉLÈRE LE DÉPLOIEMENT DE PROJETS SOLAIRES

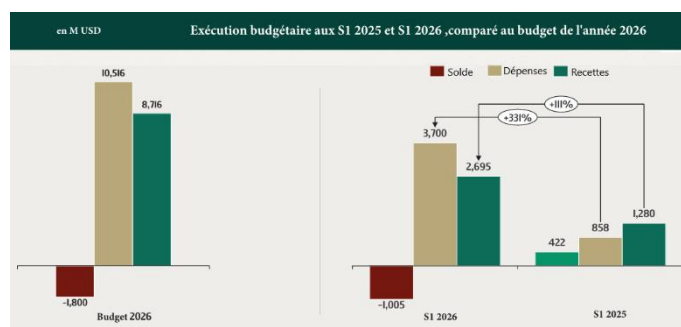
Les autorités palestiniennes ont franchi début septembre une nouvelle étape dans le développement des énergies renouvelables. Le programme « Shamsi Palestine » a validé le passage en phase de financement et d'exécution d'une première tranche de dix projets solaires couplés à des systèmes de stockage, après obtention des accords de crédit de banques locales. Le programme doit progressivement être étendu à 22 collectivités locales et prévoit également la formation de 150 professionnels du secteur. Lancé en mai 2026, il bénéficie d'une enveloppe de financement de 25 M USD. Parallèlement, un accord a été signé le 9 septembre pour la commercialisation de l'intégralité de la production de la centrale solaire Noor Tubas, d'une capacité de 4,4 MW. Ces projets participent au développement de capacités locales de production

et de stockage d'électricité et à la diversification de l'approvisionnement énergétique palestinien.

SYRIE

1. DÉFICIT BUDGÉTAIRE SUPÉRIEUR À 1 MD USD AU 1^{ER} SEMESTRE 2026

D'après un document publié début septembre par le ministère des Finances, au premier semestre 2026 la Syrie a enregistré un déficit budgétaire de 1,005 Md USD, avec 2,695 Mds USD de recettes contre 3,7 Mds USD de dépenses. Les recettes ont augmenté de 111 % sur un an, principalement grâce aux droits de douane (environ 1 Md USD) et aux revenus des investissements publics (763 M USD). Les dépenses ont toutefois progressé de plus de 300 %, notamment sous l'effet de la hausse des salaires, des coûts administratifs et des investissements. Le déficit a été financé par des obligations à court terme. Au total, sur le budget prévu, 31 % des recettes et 35 % des dépenses prévues avaient été exécutées à mi-année. Le gouvernement table sur 8 Mds USD de recettes en 2026, mais le déficit, estimé initialement à 1,8 Md USD pourrait atteindre 2,5 Mds USD si les dépenses prévues de 10,5 Mds USD sont entièrement exécutées.



2. RETRAIT DE LA SYRIE DE LA LISTE AMÉRICAINES DES ÉTATS SOUTENANT LE TERRORISME

La levée des sanctions économiques et financières américaines visant la Syrie a franchi une nouvelle étape le 24 août 2026. 47 ans après son inscription, la Syrie a été retirée de la liste des États soutenant le terrorisme (*State Sponsor of Terrorism*). La liste ne comprend désormais plus que l'Iran, Cuba et la Corée du Nord. Washington a également retiré le groupe *Hayat Tahrir al-Sham* (HTS) de sa liste des Terroristes mondiaux expressément désignés (SDGT) et par

conséquent de la liste OFAC (*Office of Foreign Assets Control*). Cette décision devrait contribuer à la réinsertion de la Syrie dans le système économique, commercial et financier international. Au cours de l'année 2025, les Etats-Unis avaient déjà levé l'embargo global sur le commerce et les investissements visant la Syrie ainsi que la loi César qui visait à l'asphyxie économique de la Syrie de Bachar Al-Assad. À l'exception des contrôles à l'exportation par le *Bureau of Industry and Security* (BIS) du département du Commerce de certains biens sensibles (dits biens à « double usage »), l'ensemble des sanctions américaines visant la Syrie ont été levées. Des sanctions ciblées et sectorielles persistent contre Bachar Al-Assad, sa famille et proches associés (gel des avoirs et interdiction de mise à disposition de ressource économique), ainsi que sur des individus et réseaux précis liés au trafic de captagon, d'auteurs d'abus graves contre les droits humains et à des réseaux liés à la prolifération d'armes ou d'affiliés à l'Iran et à l'État islamique.

3. FINALISATION DU REMPLACEMENT DE L'ANCIENNE MONNAIE SYRIENNE

Les autorités syriennes ont achevé, à la fin du mois de juillet 2026, le remplacement de leur ancienne monnaie, après 7 mois d'opération. Environ 95 % des billets ont été retirés de la circulation. La nouvelle livre syrienne ayant connu la suppression de deux zéros, le taux officiel est désormais de 122 SYP pour 1 dollar. Une période de retrait de l'ancienne monnaie, prévue sur 5 ans, est désormais en vigueur, sous des conditions plus strictes.

L'opération de remplacement de la monnaie a toutefois révélé des pénuries de petites coupures, notamment de 5, 10 et 25 SYP, favorisant l'arrondi des prix et des marchés parallèles. Les difficultés sont particulièrement marquées dans le nord-est et à Soueïda, où l'accès aux nouveaux billets reste limité. Les autorités devront ainsi renforcer l'approvisionnement en liquidités, veiller à la répartition territoriale, et poursuivre les réformes financières afin de préserver la stabilité monétaire et de limiter les pressions inflationnistes.

4. LA BANQUE MONDIALE APPROUVE UN DON DE 100 M USD POUR LA MODERNISATION DU SECTEUR FINANCIER

Le conseil d'administration de la Banque Mondiale a approuvé un don de 100 M USD (*via* l'IDA) pour la modernisation du secteur financier syrien prévoyant deux principales composantes : la modernisation générale de toutes les infrastructures matérielles et immatérielles et systèmes de paiement (57 M USD) ainsi que le soutien à la stabilité financière et la supervision bancaire (36 M USD). **Il s'agit du 3^{ème} projet approuvé au profit de la Syrie portant à 471 M USD le montant des dons octroyés depuis la mise en place des nouvelles autorités syriennes**, après 225M USD en avril dernier pour l'amélioration des services publics dont 150 M USD pour le secteur de l'eau et 75 M USD pour le secteur de la santé ; et 146 M USD l'été 2025 pour la réhabilitation en urgence d'une partie du secteur électrique.

PRINCIPAUX INDICATEURS DES PAYS DE LA ZONE

	SOURCE	ÉGYPTE	IRAK	IRAN	ISRAËL	JORDANIE	LIBAN	PALESTINE	SYRIE
POPULATION (MILLIONS) – 2025	FMI / WEO	118,3	46	86,7	10,2	11,5	5,8	5,6	25,6
PIB (Mds USD) – 2025	FMI / WEO	349	265	376	665	62	28	14*	21*
PIB / HAB. (USD) – 2025	FMI / WEO	3190	5830	4250	67000	5356	4470	2593*	869*
CROISSANCE PIB RÉEL (%) – 2025	FMI / WEO	4,4	0,5	0,3	3,1	2,7	-7,5	-26,6*	-1,5*
SOLDE BUDGÉTAIRE (% PIB) – 2025	FMI / WEO	-7,2	-6,3	-4,3	4,9	-5,3	0,4	-9,5*	-3,1*
DETTE PUBLIQUE (% PIB) – 2025	FMI / WEO	84	53,1	36,4	70	83,4	114	86*	n/a
RATING COFACE 2025	COFACE	C	E	E	A4	C	D	n/a	n/a
INFLATION MENSUELLE EN G.A. (%)	STATISTIQUES OFFICIELLES	11,9	-1,2	60	1,8	1,1	15,3	48,9	15,2
PMI MENSUEL	STATISTIQUES OFFICIELLES	49,8	n/a	39,4	50,2	n/a	50,6	n/a	n/a
EXPORTATIONS FRANÇAISES (M€) – 2025	DOUANES FRANÇAISES	1838	418	231	1885	1240	540	30	30
IMPORTATIONS FRANÇAISES (M€) – 2025	DOUANES FRANÇAISES	1214	1556	51	1410	60	93	4	4

* = DONNÉES BANQUE MONDIALE 2024/2025

AGENCE DE NOTATION COFACE - ESTIMATION DU RISQUE DE CRÉDIT MOYEN DES ENTREPRISES D’UN PAYS

A1 TRÈS FAIBLE / A2 PEU ÉLEVÉ / A3 SATISFAISANT / A4 CONVENABLE / B ASSEZ ÉLEVÉ / C ÉLEVÉ / D TRÈS ÉLEVÉ / E EXTRÊME

LA DIRECTION GÉNÉRALE DU TRÉSOR EST PRÉSENTE DANS PLUS DE 100 PAYS À TRAVERS SES SERVICES ÉCONOMIQUES

POUR EN SAVOIR PLUS SUR SES MISSIONS ET SES IMPLANTATIONS : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

RESPONSABLE DE LA PUBLICATION : SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH

RÉDACTION : SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH

POUR VOUS ABONNER : beyrouth@dgtresor.gouv.fr